

OFFICE NATIONAL
DU PLANNING FAMILIAL
ET DE LA POPULATION42, Avenue de Madrid - Tunis
Tél. 259.222

ONPFB/TN/ 6395/BCI/

9363005/52
PD-AAL-380

Tunis, le 24 JUIN 1982

JSN 13111

Chère Madame,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, en deux exemplaires, le premier rapport concernant les activités réalisées dans le cadre de l'Accord IA 82-16 A, passé entre l'Office National du Planning Familial et de la Population et le "Population Council".

Ce rapport met en relief l'état d'avancement du programme pendant la période allant du 1er Octobre 1981 au 31 Mars 1982.

Il y a lieu de souligner qu'il a été convenu, lors de la réunion des organismes collaborateurs, qui s'est tenue à Tunis le 16 et 17 Juin, que l'Office soumettrait désormais le rapport d'activité au "Population Council", semestriellement.

En conséquence, je vous proposerai d'apporter à l'article 10, Section A, la modification qui suit :

"Article 10 : Rapports

Le bénéficiaire soumettra des rapports selon les modalités suivantes :

A. Rapports d'activités Semestriels :

Des rapports d'activités résumés incluant une brève description des principaux développements du programme seront soumis au "Council".

Ces rapports semestriels comprendront un aperçu des aspects administratifs et techniques du programme. Plus particulièrement, le progrès réalisé dans l'exécution de chaque activité principale du programme sera souligné en même temps que les difficultés rencontrées et les solutions proposées".

En vous souhaitant bonne réception du présent rapport et en vous remerciant mes remerciements pour votre aimable coopération, je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de ma considération distinguée.

DR Margaret Meevoy
Associate,
The Population Council
One Dag Hammarskjöld Plaza
New York, New York 10017
P.J: Deux
cc: Dale C. Gibb USAID, Tunis.

Le Président Intérimaire (Madame)

SJD
SOUAD CHATER

936 3005 / 53

PROGRAMME DE COOPERATION

E N T R E

L'OFFICE NATIONAL
DU PLANNING FAMILIAL ET DE
LA POPULATION

E T

LE POPULATION COUNCIL

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES
PERIODE : OCTOBRE 1981 - MARS 1982

AGR N° : LA 81.52 A et 1A82 16A

INTRODUCTION :

Le Programme National Tunisien de Planning Familial entreprend depuis 1981 une nouvelle étape de développement et d'action inspirée de la stratégie globale élaborée dans le cadre du 6ème Plan de Développement Economique et Social (82-86) et des recommandations issues des missions conjointes ONPFP/USAID d'évaluation en 1979 et 1980.

Conscient de la nécessité de pallier certaines insuffisances relatives au développement du programme particulièrement dans le milieu rural en vue d'accroître tant le niveau des services que leur implantation, l'Office se propose d'adopter une stratégie conforme aux nouveaux objectifs tracés pour la prochaine quinquennie à savoir :

- Une meilleure pénétration du Planning Familial en milieu rural et péri-urbain ;
- Une meilleure coordination entre les différents services tant centraux que régionaux ;
- Une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles ;
- Une meilleure connaissance des besoins de la population en matière de planification familiale au niveau des différentes délégations en vue d'y adapter les services ;
- Une amélioration du suivi et du contrôle garantissant une meilleure sécurité pour les acceptrices de méthode de planning familial et une plus grande continuation dans l'utilisation des méthodes.

.../...

Pour celà, l'Office a jugé utile et nécessaire d'améliorer ses méthodes de travail tant au niveau de la conception qu'au niveau de l'exécution, en s'engageant dans une nouvelle approche des différentes composantes du programme. La mise en oeuvre de la décentralisation et la rationalisation de la gestion s'effectue en accordant une attention particulière aux zones rurales et suburbaines en étoffant les services en moyens matériels et humains.

Le programme de Planning Familial s'inscrit dans cette nouvelle orientation qui, outre le renforcement de l'action dans les différents gouvernorats du pays, accorde un intérêt particulier aux délégations rurales défavorisées où le taux de pénétration en matière de planning familial est faible.

L'Accord passé le 18 Novembre 1981, entre l'Office National du Planning Familial et de la Population et le Population Council entre en vigueur le 1er Octobre 1981 et porte essentiellement sur :

- le développement des services dans les régions rurales et les zones périphériques des grandes villes ;
- le renforcement de l'information, l'éducation et la communication ;
- le renforcement de la recherche et de l'évaluation.

Dans ce cadre, l'action entreprise au cours du semestre allant du 1er Octobre 1981 au 31 Mars 1982 a porté en particulier sur :

- les activités préliminaires de programmation ;
- la coordination des différents services afin d'assurer une meilleure exécution du programme ;

.../...

- le démarrage des activités comme prévu dans le plan de travail Oct. 1981 - Sept. 1982 élaboré par l'Office et le Population Council.

I. LES ACTIVITES PRELIMINAIRES :

Au cours du dernier trimestre de l'année 1981, l'Office a procédé à l'élaboration des différents programmes et plans d'action pour l'année 1982. C'est ainsi que les services techniques ont préparé les plans de travail ayant trait :

- à l'Information, l'Education et la Communication
- aux services médicaux
- à la Recherche.

Les éléments relatifs à ce travail de programmation ont été réunis dans un document intitulé "Plan d'Action 1982" qui a été mis au point au cours du mois de janvier 1982.

II. COORDINATION DES DIFFERENTES ACTIVITES :

1. Création d'une nouvelle unité :

L'unité de coordination des activités en milieu rural a été mise sur pied au courant du mois de Décembre 1981. Elle est constituée actuellement d'un coordonnateur, un superviseur et une secrétaire.

En attendant que les trois véhicules prévus et commandés auprès du Population Council soient livrés, l'Office a mis à la disposition de l'unité deux véhicules pour la coordination et la supervision des activités sur le terrain dans les zones cibles.

2. La Supervision Médicale :

Dans le but d'améliorer les prestations médicales et de les développer de manière à assurer une meilleure couverture des différentes régions du pays, l'Office a mis au point les attributions des médecins coordinateurs qui ont essentiellement pour mission :

- de veiller, du point de vue médical, à la bonne marche des centres régionaux d'éducation et de planning familial, des équipes et cliniques mobiles et des services de planning familial dans toute unité de santé ;
- de prêter conseil et assistance au personnel para-médical affecté dans les établissements dispensant des services de planning familial ;
- de s'assurer de la bonne application des instructions et mesures relatives au déroulement des différents actes de planning familial, à l'approvisionnement des centres en moyens anticonceptionnels agréés ;
- de veiller à la coordination des activités du programme avec toutes les institutions et le personnel participant à l'action de planning familial ;

.../...

- de veiller au bon entretien des locaux (blocs opératoires et salles de consultations) et à la bonne conservation des équipements médicaux qui y sont installés ;
- de veiller à l'amélioration du suivi des acceptantes ;
- de proposer toute mesure de nature à rationaliser l'organisation des centres de planning familial, à améliorer le rendement du personnel médical et paramédical, à promouvoir les méthodes de planning familial et à les rapprocher de la population ;
- de s'assurer de la bonne application des décisions retenues à l'échelon central à la suite de leurs visites.

Les visites, outre celles à caractère d'urgence, doivent s'effectuer selon un calendrier et faire l'objet d'un compte-rendu mettant en relief les difficultés et proposant, le cas échéant, les mesures adéquates pour les aplanir et des suggestions pour consolider les activités de planning familial.

Dans ce cadre, la mission des trois médecins de l'Office s'étend respectivement sur les régions suivantes :

A. Premier médecin coordinateur :

- Région de Tunis : Cliniques de P.F.
Centres de P.F. (Tunis et Banlieue)
Services de P.F. dans toute unité de santé.

.../...

- Région de Bizerte
- " Zaghouan
- " Nabeul
- " Kairouan

B. Deuxième médecin coordinateur :

- Région de Gafsa
- " Tozeur
- " Siliana
- " Kasserine
- " Jendouba
- " Béja
- " Sidi Bouzid

C. Troisième médecin coordinateur :

Il est chargé de l'encadrement chirurgical de toutes les régions (anesthésie, bloc, techniques opératoires, matériel) tout en assurant une activité d'appui dans les régions de :

Médenine
 Tataouine
 Gabès
 Sfax
 Mahdia
 Sousse
 Monastir
 Le Kef

.../...

3. La formation des équipes régionales :

(Délégués Régionaux, Sages-Femmes de Supervision et Secrétaires Régionaux).

En étroite collaboration avec l'INTRAH, l'Office a entamé en Septembre 1981, la formation des équipes régionales en matière de Communication, Gestion et Méthodologie de Formation.

Au cours de la période Septembre 1981/Mars 1982, les cadres régionaux ont bénéficié de 4 cours. Les deux cours (29 Septembre/3 Octobre 1981 et 11/23 Janvier 1982) ont traité de l'Information, Education et Communication. Les deux cours ayant trait à la gestion ont eu lieu en Novembre (16-28) 1981 et Mars (15-27) 1982.

Cette formation a contribué dans une large mesure à préciser les orientations de l'Office auprès de ses cadres régionaux, délégués et sages-femmes de supervision. Les orientations en question sont d'autant plus importantes qu'elles correspondent à une phase de rédéfinition de la stratégie de l'Office à l'aube du plan 1982-86. Cette formation a été placée sous le signe de la recherche d'une meilleure activité du programme par l'intermédiaire de recyclage et des cours de formation retenus.

4. Organisation de la recherche :

Une connaissance aussi exacte que possible de la situation démographique et de l'évolution des structures et des activités de planification familiale dans chaque localité urbaine ou rurale du pays s'est avérée nécessaire à la mise en oeuvre et au suivi des activités au niveau de chaque délégation et non seulement au niveau du gouvernorat dans sa globalité en raison des différences qui peuvent exister entre les localités qui le composent et surtout entre le milieu communal et rural.

En vu d'assurer un meilleur déroulement des activités de recherche, des équipes de travail ont été constituées pour mener les différentes études et recherches prévues selon le plan de travail indiqué ci-après.

.../...

PROGRAMME DE LA R. CHERCHE

Noms	Projets	Diagnostic part. gouver.	Enquêtes rurales	Zones péri-urbaines	Equipes mobiles	IRFP	CPS	Investis. démographique	Contra. en milles privé	Enquête fécondité	Enquêtes continuat	Enquêtes avortement	Enquêtes mortalité infar. civile	Donnée d'état
GARAKET M.	X	X	X		X						X			X
CHEKIR H.	X	X					X	X		X		X		
BOURATI B.	X	X	X							X		X		
BOURACI A.	X	X	X							X				
MAOUC A.	X	X	X		X									
FACHEN M.	X	X				X			X					
MERLI S.	X	X												
TRABET ED.	X	X												
Date de début	en cours	Janvier 1982	Janv. 1982	Janv. 1982	en cours	Mars 1982	Avril	Janv. 1982	en cours	en cours	en cours	Janvier 1982	en cours	
Durée en 1982	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	10 mois	12 mois	12 mois	mois	mois	3 mois	12 mois	3 mois	

III. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME :

A. Activités dans les zones rurales cibles :

Actuellement, ce programme couvre 9 Gouvernorats de la Tunisie Centrale et Méridionale et concerne en particulier 23 Délégations indiquées ci-après (Etant signalé qu'au départ le nombre de délégations retenues était arrêté à 14 devenu actuellement 23 vu la création de nouvelles délégations couvrant la même superficie).

N° d'ordre	DELEGATIONS	GOUVERNORATS
1	EL ALAA	KAIROUAN
2	OUESLATIA	
3	EL KRIB	SILIANA
4	GAAFOUR	
5	SIDI BOUROUISS	
6	THALA	KASSERINE
7	DJEDELIANE	
8	HIDRA	
9	MAKNASSY	SIDI BOUZID
10	MAZZOUNA	
11	MENZEL BOUZATIAN	
12	EL GUETAR	GAFSA
13	SENEB	
14	SOUASSI	MAHDIA
15	CHORBANE	
16	OULED CHAMEKH	
17	GHOBRASSEN	TATAOUINE
18	BIR LAHMAR	
19	BENI KHEDACHE	MELLENINE
20	TOZEUR	TOZEUR
21	NETTA	
22	DEGACHE	
23	HAZOUA	

1. Création de l'Unité de Coordination :

Cette unité a pour tâche principale la mise en oeuvre et la supervision des activités à entreprendre dans le cadre du programme de planification familiale en milieu rural. Il lui revient de même de coordonner ses activités avec les différents services de l'Office pour que chacun de ces services apporte sa contribution aux différentes phases de conception et d'exécution du programme. Cette coordination se fait également au niveau régional tant auprès des centres régionaux de planning familial qu'auprès des différents autres organismes et institutions ayant un apport dans le domaine du planning familial.

Cette unité qui se compose d'un coordonnateur, d'un superviseur et d'une secrétaire, a été mise sur pied au courant du mois de Décembre 1981.

2. Recrutement des Animatrices :

Le recrutement des animatrices a eu lieu durant les mois de Septembre, Octobre et Novembre de l'année 1981. Le choix des candidates a été fait en collaboration avec les délégués régionaux de planning familial et les autorités locales.

Les critères retenus ont porté essentiellement sur l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial et l'origine géographique. Dans certaines délégations, on s'est vu astreint à assouplir certains critères surtout pour ce qui est du niveau d'instruction vu la non disponibilité de candidates ayant le niveau requis.

.../...

3. Stage à l'intention des délégués régionaux de planning familial des zones cibles :

Un stage de formation en matière de gestion groupant les délégués et les secrétaires régionaux de planning familial des 9 Gouvernorats retenus dans le cadre de ce programme a été organisé du 16 au 28 Novembre 1981.

Cette formation a contribué dans une large mesure à préciser la stratégie de l'Office quant au renforcement des services de planning familial en milieu rural.

Au cours de stage, les participants ont eu l'occasion de discuter :

- des caractéristiques socio-démographiques et sanitaires des régions concernées ;
- des objectifs et de la stratégie du programme en question ;
- des moyens matériel et humain à mettre en oeuvre ;
- de l'évaluation permanente et régulière des activités prévues.

D'autre part, un avant-projet du programme du stage de formation des animatrices fut présenté et discuté avec les participants.

4. Stage de formation des animatrices :

L'objectif principal de ce stage était de permettre aux animatrices de disposer de connaissances approfondies sur les différents aspects médico-sociaux du planning familial et plus spécifiquement sur les méthodes contraceptives.

La première session du stage théorique qui a eu lieu du 30.11.1981 au 31.12.1981 a porté essentiellement sur la communication et les aspects médicaux du planning familial. Cette session a été suivie d'une semaine de visite sur le terrain pour permettre aux animatrices d'avoir une meilleure connaissance de leurs régions en effectuant des visites à domicile et des contacts avec les responsables locaux. La deuxième session qui a eu lieu du 10 au 23 Janvier 1982, fut consacrée aux aspects sociaux et aux techniques d'évaluation.

Enfin et pour permettre aux animatrices de confronter les connaissances acquises avec la réalité de leur région, un stage pratique de 15 jours a eu lieu dont une semaine auprès des centres régionaux de planning familial du 26 au 30 Janvier 1982 et une semaine auprès des services régionaux de l'action sociale du 1er au 6 Février 1982.

Ce stage pratique a permis aux animatrices -en plus de la connaissance du terrain- de mettre en pratique et d'ajuster leur connaissance déjà acquises dans les domaines suivants :

- Manipulation du fichier
- Activités des équipes mobiles de planning familial
- Visites à domicile pour l'éducation
- Suivi des contraceptrices
- Coordination avec les travailleurs sociaux
- Contacts avec les différentes institutions à caractère social.

Ont participé à ce stage 42 candidates.

.../...

5. Coordination du programme rural avec les programme d'action des autres Divisions de l'O.N.P.F.P. :

Le programme de planning familial en milieu rural dans les zones cibles s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale élaborée par l'Office et inspirée des objectifs du 6ème plan du développement économique et social. Ce programme fait partie intégrante des autres activités de l'Office.

Une coordination étroite s'est instaurée entre l'Unité de Coordination et les autres services de l'Office compte tenu des exigences du programme.

a- Coordination avec la Division de la Population :

L'apport de la Division de la Population se situe à quatre niveaux :

- Participation active à l'élaboration d'enquêtes jugées nécessaires pour avoir une meilleure connaissance du milieu rural.
- Evaluation continue et études ponctuelles dans le cadre du programme.
- Analyse systématique des activités des équipes mobiles en vue de l'introduction progressive des cliniques mobiles.
- Traitement informatique des différentes activités du programme.

.../...

A cet effet, une enquête sur la contraception en milieu rural a été effectuée couvrant les différentes délégations retenues

Un travail de collecte de données a été entrepris dans le but de définir les caractéristiques démographiques et socio-économiques des zones cibles en accordant un intérêt particulier aux activités des équipes mobiles (rentabilité et itinéraire). Une autre action d'évaluation est entreprise en collaboration avec les délégués régionaux en vue d'arrêter les statistiques en matière de planning familial dans les délégations du programme - ce qui permettra de juger dans une autre étape le degré d'avancement de l'action en matière d'éducation.

b- Coordination avec la Division Médicale :

En plus de la participation active des médecins à la formation du personnel impliqué, la Division se penche actuellement sur l'acquisition des cliniques mobiles et le recrutement du personnel médical prévu.

c- Coordination avec la Division de la Communication :

Le service de l'Information est en train d'élaborer des brochures et cassettes destinées à l'éducation des populations rurales semi-analphabètes.

Des réunions ont été tenues à plusieurs reprises entre l'Unité de Coordination, le Service de l'Information et Mme CASANOVA, Consultante PIATA/POCO, en vue de l'élaboration d'un matériel éducatif approprié (brochures sur les méthodes de planning familial à l'intention de la population rurale).

.../...

Cette Division apporte sa contribution à l'encadrement des animatrices et du personnel impliqué tant au niveau de la conception des programmes de formation qu'au niveau de l'exécution des activités d'information, d'éducation et de communication.

6. Visite sur le terrain :

a- Visites effectuées par l'Unité de Coordination :

Plusieurs visites ont été effectuées dans les régions cibles. Les objectifs principaux de ces visites étaient d'informer les autorités locales et régionales du contenu du programme en vue de les sensibiliser sur l'appui qu'ils peuvent fournir aux activités compte tenu de la situation démographique et sanitaire des régions.

Au cours de ces visites, il a été entrepris les activités suivantes :

- Séances de travail avec gouverneurs et délégués
- Contact avec les institutions et organismes concernés par le programme (les affaires sociales - l'UNFT, le Projet Tunisie Centrale, Santé de Base, Municipalités, Agriculture etc...).
- Collecte de données démographiques et socio-économiques des délégations cibles.
- Séances de travail avec les délégués de l'Office, les sages-femmes de supervision, les secrétaires régionaux et les animateurs existants.

.../...

- Essai dans certains gouvernorats d'une conception d'un itinéraire pour les cliniques mobiles surtout à Siliana et à Kasserine qui ont déjà eu l'expérience des cliniques.
- Supervision du travail des animatrices et expérimentation des fiches d'évaluation.

b- Visites effectuées par les consultants du Population Council :

Des ajustements ont eu lieu au fur à mesure des suggestions et observations du Docteur Brown, Madame Mc Evoy et Madame Stillman, Représentants du Population Council au cours des visites qu'ils avaient effectuées (stage des animatrices, l'enquête en milieu rural, fiches d'évaluation etc...). Ces ajustements ont été apportés suivant les différentes phases de l'avancement du programme.

7. Démarrage des activités d'animation sur le terrain :

Avant l'achèvement de l'enquête, un programme provisoire d'animation a été arrêté. L'objectif principal de ce programme est de renforcer les structures de planning familial déjà existantes en particulier les centres visités par les équipes mobiles, les dispensaires et autres centres hospitaliers.

Un calendrier et un timing de travail ont été dressés pour chacune des animatrices et au niveau de chaque délégation.

Ce calendrier sera en vigueur jusqu'à l'introduction progressive des cliniques mobiles. Pendant cette période, les animatrices auront à effectuer des visites à domicile, à assurer le

suivi des contraceptrices et à expérimenter les moyens d'évaluation disponibles. Il leur incombe également de faire un recensement exhaustif des F.M.A.R. susceptibles d'adopter une méthode de planning familial.

Le travail de cartographie et de recensement déjà entrepris constitue l'une des activités que l'animatrice est appelée à compléter.

Certains moyens ont été mis à la disposition des animatrices pour pouvoir mener leur travail d'animation et d'éducation (fiches d'évaluation - trousse de démonstration - brochure etc...).

8. Perspectives jusqu'à la fin de l'année 1982:

Les nouvelles phases à entreprendre dans le cadre de ce programme revêtent un double intérêt :

- L'évaluation des moyens mis au service du programme ;
- L'introduction d'autres variables qui répondent aux besoins du développement du programme à savoir les volets suivants :

a. Continuation de l'enquête sur la contraception :

(Vérification, codification et saisie, traitement informatique, analyse et publication des résultats)

Ces résultats serviront de guide pour mieux asseoir les activités de planning familial. L'achèvement des différentes phases de l'enquête est prévue pour la fin de l'année 1982.

.../...

b. Introduction définitive des fiches d'évaluation :

En vue d'assurer un meilleur suivi des activités d'éducation, trois types de fiches sont entrain d'être expérimentées et entreront en vigueur au début du mois de Juin 1982 :

- Registre d'activités quotidiennes qui permet le recensement des acceptrices avec certaines de leurs caractéristiques, et également l'évaluation de l'effort déployé par chaque animatrice.

- Fiche de liaison : moyen de liaison entre l'animatrice, les acceptantes potentielles et les centres où se pratiquent des actes de planning familial. Cette fiche comporte deux volets (une partie sera remplie en double exemplaire dont 1 sera adressé à l'Office après un ramassage qui se fait par le Centre Régional de Planning Familial en vue d'un traitement informatique qui permet de dégager la fréquence de visites à domicile, les caractéristiques des clientes et les causes de refus. La seconde partie sera également remplie par l'animatrice et remise à la femme acceptante pour la présenter à son tour au Centre de Planning Familial. Cette fiche sera classée provisoirement dans le fichier de la clinique ou du centre fixe de planning familial et sur laquelle seront mentionnés les résultats de la consultation. Cette même fiche sera adressée à l'Office pour un traitement informatique et permettra de faire une comparaison entre l'effort déployé par chacune des animatrices et le nombre de consultantes.

.../...

Ce même modèle sera introduit progressivement auprès des autres institutions et organismes qui ont un rôle d'éducation dans le domaine du planning familial (Assistants et animatrices des affaires sociales et de l'UNFT). Une expérience dans ce sens est déjà entreprise par le Centre de Planning Familial de Tunis.

- Le rapport d'activité mensuel qui évaluera l'activité statistique proprement dite ainsi que le travail de l'animatrice.

c. Recyclage des animatrices :

L'Unité de Coordination se propose d'organiser chaque 6 mois un stage de recyclage permettant l'échange d'expérience de chacune des animatrices en vue d'une meilleure adaptation du message aux besoins réels de la population.

Le premier stage qui aura lieu au cours des mois de Mai - Juin sera organisé à l'intention des animatrices et du personnel impliqué à l'échelle de chaque délégation étant donné les spécificités des régions. Le 2ème stage de recyclage qui groupera toutes les animatrices de l'Office exerçant dans les gouvernorats cibles aura lieu au cours des mois de Novembre-Décembre 1982. Ce stage permettra d'unifier les méthodes de travail.

d. Journées d'information à l'intention du personnel impliqué :

Des séminaires d'information auront lieu à l'échelle de chaque délégation cible chaque fois que le besoin et la nécessité se font sentir (personnel social, médical et agricole ainsi que les personnes ayant "un rôle d'influence sur les communautés rurales).

.../...

e. Les Cliniques Mobiles :

A la lumière de l'expérience de la Clinique Mobile de Siliana qui a fait l'objet d'un premier suivi de la part de l'Unité de Coordination et des représentants du Population Council, ainsi que des expériences menées dans d'autres régions, il a été décidé de commencer par introduire une clinique mobile à Kasserine afin de servir de modèle pour la généralisation de ce type de service.

En fonction du travail de cartographie et de l'expérience des animatrices, l'Office est en train de mettre à jour un itinéraire pour une introduction progressive des cliniques mobiles. Le but de cette phase est de coordonner les activités des équipes avec celles des cliniques mobiles.

Parallèlement à l'étude de l'itinéraire et de la localisation des points de rassemblement, un inventaire des moyens de locomotion et de transport disponibles et pouvant être empruntés par les animatrices a été fait.

f. Recrutement des animateurs :

Certaines régions disposent déjà de ce type de personnel. Pour les autres, le recrutement et la sélection sont en cours. Le stage de formation et de recyclage est prévu pour le mois d'août 1982.

.../...

B. Développement des activités dans les zones rurales :

Dans le but de rapprocher davantage les services de la population des zones rurales, l'Office s'est déployé à développer l'infrastructure et à renforcer les équipes régionales en améliorant leur méthode de travail au niveau de la gestion, de la programmation et de l'évaluation.

Dans ce cadre, des cycles de formation en matière d'information, d'éducation et de communication et de gestion ont été organisés à l'intention des délégués, des sages-femmes de supervision et des secrétaires régionaux.

1. Amélioration du travail des animatrices :

En vue de renforcer l'éducation interpersonnelle, les animatrices ont été recrutées et ce à raison de deux animatrices par gouvernorat. L'examen des activités des animatrices a fait l'objet des discussions qui ont eu lieu au cours des séminaires de formation en matière d'information, d'éducation et de communication et de gestion. Le système d'encadrement et d'évaluation qui est actuellement expérimenté dans les zones cibles (fiches de liaison, registre d'activités et rapport mensuel) sera introduit dans les différents gouvernorats pour recenser le nombre des acceptrices et les caractéristiques socio-démographiques y afférents et évaluer l'effort déployé par chaque animatrice.

2. Participation accrue des hommes :

Afin d'assurer une activité permanente d'éducation en Planification Familiale auprès de la population masculine, l'Office devait disposer de 20 animateurs (1 animateur par gouvernorat cf page 20).

.../...

Dans le cadre de la sensibilisation des responsables des différents départements et organismes, les services de l'Office tant au niveau central que régional ont tenu de séances de travail avec les cadres régionaux et locaux de l'Union Nationale des Agriculteurs (UNA) du Parti Socialiste Destourien, de l'Union Générale de Travailleurs. Des séances d'éducation à l'intention des ouvriers et des ouvrières ont été organisées par les délégués régionaux au niveau des différentes entreprises et unités de production agricole.

3. Renforcement de l'action d'éducation :

Dans le but de mettre davantage à contribution le personnel social, des séances de travail ont eu lieu avec les directeurs régionaux de l'action sociale du Ministère des Affaires Sociales, les cadres locaux de l'Union Nationale des Femmes de Tunisie et de l'Association Tunisienne de Planification Familiale. La formation et le recyclage de ce personnel est prévue dans le cadre du programme de coopération ONPFP/INTRAH.

De concert avec le Ministère des Affaires Sociales, l'Office est en train de procéder à la mise sur pied d'un système de coordination plus adapté en vue de rentabiliser davantage l'action des assistantes / animatrices qui apportent leur concours aux activités de planification familiale.

.../...

D'autre part, il a été demandé aux délégués de l'Office de mettre au point de concert avec les responsables régionaux de l'Union des Femmes de Tunisie et de l'Association Tunisienne de Planification Familiale des programmes régionaux en matière d'éducation et d'information et ce conformément aux décisions prises d'un commun accord par l'Office et ces organismes.

Quant à la participation des infirmiers itinérants aux activités de planification familiale, elle a fait l'objet de réunions tenues au niveau central et régional avec les responsables du Ministère de la Santé Publique dans le cadre de la mise au point des activités multidisciplinaires de santé de base.

La formation de ce personnel dont les attributions en matière de planning familial seront redéfinies ultérieurement sera probablement programmée dans le cadre de la coopération avec l'INTRAH.

C. Activités de Planification Familiale dans les zones périphériques des centres urbains :

Les zones périphériques des centres urbains ont connu lors de la dernière décennie un accroissement démographique très élevé. Pour Tunis, cet accroissement a été de 3,17 % par rapport à une moyenne nationale de 2,32 % pour la période 1966 - 1975. Cette poussée démographique s'est traduite par une demande de plus en plus importante de la part de la population en matière de prestation de services de santé et de planification familiale.

.../...

Les CREPF et Centres de PMI/PF implantés dans les villes parvenaient difficilement à répondre aux besoins des candidates aux différentes méthodes de planification familiale.

C'est pourquoi, l'Office de concert avec le Ministère de la Santé Publique, a procédé, dans une première étape, au cours de 1981, à la création de consultation de planification familiale au niveau des dispensaires des zones périphériques de la capitale portant ainsi le nombre d'unités de planification familiale de 20 à 40 en 1980 et à 45 en 1981.

Dans ces unités nouvellement créés et eu égard à l'insuffisance de personnel médical et paramédical à l'époque, l'Office a fait appel au service de médecins de libre pratique pour y exercer à titre de médecins conventionnés. Une formation portant sur les techniques de contraception leur avait été dispensée.

Le Ministère de la Santé Publique, dans le but de développer, dans le cadre d'une approche de santé de base, les services a, compte tenu de ses possibilités, affecté à la fin de 1981 dans les 25 centres de la ceinture verte des médecins généralistes à plein temps chargés entre autre de dispenser des actes et des soins de planification familiale. A cette fin, des sessions de formation théorique et pratique en matière de planification familiale ont été organisées par les soins de l'Office.

L'Office a alors estimé nécessaire, dans le souci de veiller à la promotion de la planification familiale, d'oeuvrer en vue de rapprocher les services de la population, d'en améliorer la qualité sur le plan des soins et de l'accueil et d'assurer,

.../...

également, un encadrement appropriés aux activités menées dans ces centres qui constituent en fait l'unité de base pour les soins primaires. A cette fin, des conventions ont été établies avec les médecins gynécologues ou des généralistes ayant acquis une solide expérience en planification familiale.

Actuellement, ces médecins ont leur point d'attache dans des centres de PMI/PF pour dispenser actes et soins à certaines patientes orientés par les centres de santé de base et pour assurer la formation continue des médecins généralistes affectés à ces centres. Ils assurent en même temps la formation pratique des étudiants de la faculté de Tunis (médecins stagiaires et sages-femmes).

Par ailleurs, la création d'une délégation régionale pour Tunis a eu un impact favorable sur le développement des activités de planification familiale notamment sur le plan :

- de l'implication des autorités régionales et locales et des représentants des organismes concernés ;
- de l'action de motivation de la population avec le concours du personnel du Ministère des Affaires Sociales particulièrement ;
- de l'action du suivi.

Un système de fiche de liaison entre l'action des animatrices et les services a été élaboré.

.../...

Le concours du Ministère de la Santé Publique, par l'affectation de médecins généralistes à plein temps, constitue un apport appréciable qui permet à l'Office de répondre aux besoins de la population des zones périphériques d'autres villes. C'est ainsi que des conventions ont été établies avec des médecins exerçant actuellement à Sousse, Sfax, Menzel Bourguiba, Zaghouan et Jendouba.

Par ailleurs, des études portant sur les différentes variables socio-démographiques des populations des zones périphériques de Tunis, Sousse et Sfax ont été entamées.

Sur la base des enseignements qui seront tirés de ces mini-enquêtes et des observations recueillies sur la mise en oeuvre de l'orientation engagée récemment par le Ministère de la Santé Publique en matière de santé de base, un programme spécifique sera élaboré.

D. Promotion de la contraception orale :

Dans le cadre de la promotion de la contraception orale dans le secteur privé, l'Office a, depuis 1976, pris des mesures tendant à organiser la distribution des pilules et à les rendre plus accessibles aux citoyens.

A cet effet, l'Office, de concert avec le Ministère de la Santé Publique et les responsables des organisations médicales et pharmaceutiques a réduit la gamme des contraceptifs oraux et simplifié le système de distribution.

.../...

Les trois variétés de pilules sont livrées gratuitement par l'Office à la Pharmacie Centrale qui ravitaille les semi-grossistes et les officines.

Le Pharmacien privé, pour couvrir les frais de manutention et de stockage, vend la pilule aux prix symbolique de 50 millimes la plaquette.

Afin de promouvoir l'information auprès des médecins de libre pratique et des pharmaciens et en vue de faire mieux connaître les produits contraceptifs, l'Office a fait appel au service d'un délégué médical et a procédé à la fabrication d'un emballage spécial (OP.50) pour le Noriday et le condoms (WA.HA).

Cette action a eu un impact puisque la distribution du Noriday (OP.50) passe de 19422 cycles en 1976, à 37.000 cycles en 1977, 92.050 cycles en 1978 et 101.000 cycles en 1979 soit en l'espace de 4 années une augmentation de 420,02 %.

Compte tenu de l'importance que prend de plus en plus le secteur privé en matière de contraception orale, l'Office se propose de mettre au point une stratégie visant à assurer une meilleure distribution des contraceptifs oraux et à mieux connaître le nombre réel et le profit socio-économique et culturel des acceptrices.

Afin d'assurer un meilleur approvisionnement des centres de planning familial en médicaments et contraceptifs, l'Office s'est assuré le concours d'une pharmacienne à plein temps affectée par le Ministère de la Santé Publique.

.../...

Par ailleurs, l'Office a fait appel au service d'un pharmacien (conventionné mi-temps) ayant une solide expérience en matière de commercialisation des produits anticonceptionnels pour l'élaboration de système de distribution et de stockage approprié et faire bénéficier la pharmacienne de son expérience en la matière.

Dans le but de disposer de statistiques concernant la vente au détail des produits contraceptifs, les pharmaciens ont été invités par le biais du Conseil de l'Ordre à fournir à l'Office les sorties des produits par rapport aux différentes périodes de l'année et par rapport aux régions, localités et quartiers.

Actuellement, l'Office se propose d'expérimenter au niveau de deux régions (Sfax et Jendouba) un système de distribution basé sur la constitution d'un stock régional et l'approvisionnement direct des officines par les délégations régionales de Planning Familial.

Au cours de cette année, l'Office se propose de poursuivre les activités menées par le passé en matière d'emballage, d'empaquetage et d'information du corps médical et de mettre au point un système de distribution plus approprié aux besoins du programme.

Il y a lieu de souligner que le pharmacien conventionné, tout en contribuant à la formation pratique de la pharmacienne de l'Office, est chargé de mettre à exécution le système de distribution et de liaison avec les officines qui a été élaboré par ses soins.

.../...

E. Information, Education et Communication :

- L'Information :

Au cours du semestre (Octobre 81-Mars 82), les différents mass-média ont été largement mis à contribution dans le cadre de la promotion de la Planification Familiale.

Les 4 émissions radiophoniques (soit 104 pour le semestre) hebdomadaires de la chaîne nationale et des stations régionales ont fourni des informations sur la disponibilité des services et sur les différents aspects médicaux et sociaux de la planification familiale.

D'autre part, des messages de Planning Familial ont été intégrés dans certaines émissions de caractère socio-culturel (Animation Matinale "Bonjour", "les lits blancs", "en direct avec".

Cinq émissions télévisées à caractère médical et une pièce soulignant les difficultés que connaissent les familles nombreuses ont été diffusées.

En matière de presse écrite, des articles ayant trait aux aspects sanitaires de la Planification Familiale et des annonces relatives à la disponibilité des services ont été publiées.

Des calendriers comportant des indications sur les lieux et heures de consultations de Planning Familial au niveau des différents gouvernorats ont été diffusés au début de l'année 1982.

.../...

D'autre part, l'Office a entamé en 1981 la production de brochures de vulgarisation concernant les différentes méthodes de Planification Familiale (Pilule, DIU, Stérilisation Volontaires).

Un Conte "illustré" pour enfant et ayant trait à la surpopulation a été tiré à 100.000 exemplaires et diffusé au niveau des écoles primaires.

Une cassette destinée à la population semi-urbaine a été confectionnée dans le but de sécuriser davantage les acceptrices et d'assurer de meilleurs taux de continuation.

- Education :

Les activités d'éducation menées sur le terrain se font au niveau :

- des centres de santé et de planification familiale ;
- des cellules du Parti Socialiste Destourien, de l'Union des Femmes et des Syndicats de base ;
- des visites à domiciles effectuées par les animatrices du Ministère des Affaires Sociales et du personnel d'éducation de l'Office ;
- des campagnes d'éducation.

Au cours de l'année 1981, il a été organisé au niveau régional :

.../...

- Visites à domicile par les animatrices de l'Office	28.632
- Séances d'éducation de groupes dans les centres de santé et de planification familiale	1.356
- Séances d'éducation de groupe dans les milieux organisés	356
- Journées d'information en milieu rural	290

Les rapports d'activités émanants de 9 Gouvernorats font ressortir qu'au cours du 1er trimestre 82, des séances d'éducation, des journées d'information et des campagnes de sensibilisation ont été organisés dans les régions suivantes :

Régions	Nature de l'activité	Participants/ Bénéficiaires	Encadrement
- Médénine	1 Séminaire d'information	Jeunesse Destourienne (67)	Délégués de l'Office
- Séliana	10 séances d'éducation	Cellules Destouriennes	Autorités locales
	1 Campagne d'éducation	Population Rurale	"
- Tatouine	10 séances d'éducation	Femmes	Délégués de l'Office
	11 séances d'éducation	Hommes	Responsable locaux et prédictateur

.../...

- Gafsa (Redeyef)	1 séminaire d'in- formation 3 campagnes d'édu- cation	25 Omdas Population Rurale	Délégué et au- torités locales
- Monastir	3 journées d'in- formation	20 Directeurs de maison de peuples et res- ponsables des comités cultures 57 animatrices de jardins d'enfants. 28 infirmières hygiénistes	Délégué Régional Délégué Régional et médecin d'hy- giène.
- Bizerte (Sejnane)	1 campagne d'édu- cation	Population Rurale	Délégués, auto- rités locales.
- Tozeur	1 campagne d'édu- cation	"	"
- Mahdia	3 campagnes d'édu- cation	"	"
- Sidi Bouzid	8 campagnes d'édu- cation	"	"
- Kairouan	12 campagnes d'édu- cation.		

Afin d'assurer un meilleur suivi des activités d'information, d'éducation et de communication, l'Office se propose de rationaliser davantage les méthodes de travail en veillant à la formation continue des équipes régionales et en mettant au point un système approprié d'évaluation. L'Office bénéficiera, dans ce cadre, du concours d'un consultant du Population Council qui effectuera une mission en Tunisie au cours du mois de juin 1982.

..../...

E . Recherche et Evaluation

- Enquête sur la contraception en milieu rural :

Dans le cadre du programme de planning familial en milieu rural, l'Office National du Planning Familial et de la Population a entrepris une enquête dans les 23 Délégations retenues pour ce programme.

L'objectif essentiel de cette enquête est de déterminer l'état de connaissance et de pratique des méthodes contraceptives au sein de ces 23 Délégations et ce à la fois auprès des femmes et des hommes.

L'enquête sur le terrain a débuté le 15 Mars 1982, dans toutes les délégations cibles et a duré 6 semaines environ. Une première vérification du questionnaire sur le terrain a été effectuée.

- Etude sur la rentabilité des équipes mobiles :

L'Office National du Planning Familial et de la Population s'est engagé à entreprendre l'évaluation systématique des divers éléments du programme afin d'améliorer leur rentabilité.

Dans ce cadre, une étude sur l'état de fonctionnement des équipes mobiles et leur rentabilité a été engagée.

On assigne à cette étude comme objectifs de saisir le coût et l'efficacité des équipes mobiles, de suivre leurs activités et de veiller à leur rentabilité.

.../...

Tout au long de l'année 1981, les équipes mobiles ont réalisé 36 % du total des visites, 26 % des insertions primaires de D.I.U., 34 % des nouvelles pilules et 41 % des méthodes secondaires.

Désormais, on saisira la part des équipes mobiles dans les activités de planning familial d'une façon ponctuelle.

- Système de diagnostic :

Dans le cadre de l'amélioration du système de collecte des données statistiques, l'Office a mis sur pied au cours de l'année 1981 le système "Diagnostic" qui comporte trois innovations essentielles :

- 1) Ne plus considérer le gouvernorat comme unité statistique homogène, mais considérer plutôt la délégation comme unité statistique, tout en l'envisageant sous deux aspects :
 - a- l'aspect communal
 - b- l'aspect non communal
- 2) Ne plus considérer les effectifs en valeur absolue des contraceptrices mais les rapporter à 1.000 FMAR.
- 3) Etablir un système d'évaluation qualitative ayant trait aux facteurs favorables et aux obstacles à la contraception.

.../...

Au cours de l'année 1981, le premier élément du diagnostic à savoir les fiches mensuelles (quantitative) et semestrielles (qualitative) qui ont été remplies par les délégations régionales sont parvenues à l'Office et ont été exploités par la Direction de la Population.

La 2ème phase effectuée dans le cadre du diagnostic se trouve couplée avec le programme rural entamé en janvier 1982 pour une période de 5 ans et couvrant 22 délégations dans le centre et le sud du pays; grâce à des sorties sur le terrain au cours du 1er trimestre 1982, les chercheurs de la direction de la population ont pu réaliser des études régionales et des évaluations consignées dans des rapports de synthèse. Ce travail en zone rurale a permis de disposer du profil socio-démographique des populations concernées.

Le même effort sera dorénavant porté sur le reste des gouvernorats de la Tunisie afin de connaître dans le détail le profil socio-démographique de la totalité des délégations administratives.

Dans le cadre de l'établissement et du suivi d'un nouveau système de collecte, une nouvelle fiche statistique a été élaborée et introduite à titre d'essai pour 3 mois (Avril à Juin 1982) dans tous les centres ayant une activité de planification familiale dans le pays.